

Questions transmises à la mairie pour le conseil municipal du mardi 25 mai 2022

- 1) Concernant le projet logistique de Parcolog Gestion , si celui -ci est maintenu, quand serait créé le 1^{er} emploi ?
- 2) Concernant le projet de logistique de Parcolog Gestion, quelles sont précisément vos sources qui vous permettent de prévoir le nombre de postes annoncés ?
- 3) Sachant que c'est Parcolog Gestion qui a déposé le permis de construire, pouvez-vous nous présenter en détail cette société avec un effectif déclaré de 1 à 2 salariés ?
- 4) Connaissant la surface construite du projet de Parcolog Gestion , pouvez-vous nous donner un estimation de la totalité des recettes fiscales espérées pour le territoire ?
- 5) Que deviendrait la plateforme logistique dans les différents cas suivants :
 - a) la non- occupation ?
 - b) la sous- occupation ?
 - c) le délaissement en friche artificialisée dans quelques dizaines d'années ?
- 6) Concernant le projet logistique de Parcolog Gestion : À part la création de postes, quelle est l'utilité sociale de ce type d'activité à cet endroit?
- 7) Concernant le projet logistique de Parcolog Gestion : Comment sera gérée l'équipe salariée sur site ?
- 8) Concernant le projet logistique de Parcolog Gestion : Est-ce que ce sont les entreprises locataires qui emploieront directement les employés ou une entreprise intermédiaire pour la totalité des employés intervenants sur l'ensemble des cellules ?
- 9) Concernant le projet logistique de Parcolog Gestion : Pourquoi croyez-vous en ce projet ?
- 10) Avez-vous les conclusions de l'étude de trafic? Si oui pouvez-vous nous faire un premier compte rendu et la publier sur le site de la ville?
- 11) Vous organisez une réunion publique concernant le projet Parcolog le 20 juin. Qui présentera le projet ? Est-ce que le pétitionnaire, Parcolog gestion, sera présent ?
- 12) Les métiers de la logistique sont actuellement considérés comme des métiers où le recrutement est en tension, en clair, les plateformes peinent à recruter sur des métiers parfois pénibles, répétitifs, des salaires au rabais, peu de perspective d'évolution... En quoi cette problématique à l'échelle de la France ne se poserait-elle pas à Beaugency ?

13) En quoi le projet de logistique que vous portez, est-il un projet d'avenir, dans un contexte de dérèglement climatique et d'augmentation des coûts de transport ?

14) Comment Beagency compte-t-elle faire sa part de contribution et atteindre collectivement les objectifs se trouvant dans les accords de Paris?